

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du mercredi 1er juin 2022

Présents :

- METTAVANT Bernard
- MICHEL Rémi
- MILET Jean-Claude
- PAOLETTI Marcel
- REYTER Colette
- SCHMIT Elisabeth
- SECRET Eric
- VICH Valérie
- VICH Vincent
- THIRY Frédéric

Absent :

- JEANNIN Nicolas

Délibérations :

- Délibération pour règlement des honoraires de l'avocat dans l'affaire « du Charot », d'un montant de 2600€ : délibération adoptée à l'unanimité.
- Délibération pour remplacement des planches de rive et du zinc, à l'arrière de l'église, selon le devis « Phil Couverture », d'un montant de 2000€ : délibération adoptée à l'unanimité.
- Délibération pour vente d'une bande de terrain communal à Antoinette Gillet, le long de son habitation, à 13€/m² et frais de notaire et de bornage à sa charge : délibération adoptée à l'unanimité.

Affaires diverses :

- Demande de la locataire du petit logement, pour percement du mur extérieur, afin d'y faire passer un tuyau d'évacuation d'un climatiseur mobile : demande acceptée par l'ensemble des membres présents, à condition que ce ne soit pas sur le mur de façade.
- Demande de la locataire du grand logement, pour utiliser le jardin de l'école : demande acceptée par l'ensemble des membres présents.
- Demande de Sébastien Marchal, pour pouvoir se raccorder à la fibre, car besoin de mettre en place 3 poteaux ou de passer une gaine souterraine : l'idée retenue est la mise en place d'une gaine souterraine, à l'occasion des travaux du Chemin du Charot.

Informations :

- Un constat d'huissier de l'état du chemin de la côte sera établi avant l'exploitation des sapins, pour remise à l'état d'origine, en cas de détérioration.
- Brocante le 24 juillet, avec présence des forrains et apéritif offert par la municipalité, le samedi à 18h30.
- Etablissement des tours de garde du bureau de vote, pour les élections législatives des 12 et 19 juin.

